Bibliothèque numérique



Cour de Parlement de Paris. Arrêt de la Cour de Parlement rendu en forme de règlement sur les conclusions de M. le procureur général en faveur des maîtres apothicaires de Paris, contre les marchands épiciers-grossiers-droguistes de ladite ville

S.l.: s.n., 1764.

Cote: BIU Santé Pharmacie: Dossier 311 (64)



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes .fr/histmed/medica/cote?pharma_dos000311x064

ARREST DE LA COUR DU PARLEMENT,

RENDU en forme de Réglement sur les Conclusions de M. le Procureur Général.

ENFAVEUR DES MAISTRES APOTICAIRES DE PARIS,

CONTRE les Marchands Epiciers-Groffiers-Droguiftes de ladite Ville,

PAR lequel une Saifie faite fur le fieur FAVIER, Marchand Epicier, a été déclarée bonne & valable, les Compositions saisses confisquées avec dix livres de dommages-intérêts & dépens; & par lequel il est défendu à tous Marchands Epiciers d'entreprendre sur l'état & travail des Maîtres Apoticaires, & de s'immiscer dans la confection, vente & débit d'aucunes compositions de Pharmacie, a peine d'amende, et de fermeture de Leurs Boutiques pour six mois ou mesme pour toujours en cas de récidive.

Du onze Juillet mil sept cent soixante-quatre.